

L'**ambition** de la Région Grand Est pour le SRADDET est de :

- ✓ Construire un **projet politique fédérateur** pour le Grand Est,
- ✓ Renforcer l'**action collective** en faveur du **développement durable**,
- ✓ Impulser un **aménagement structuré** des territoires,
- ✓ Conforter le Grand Est dans son **environnement transfrontalier** européen,
- ✓ Accompagner le **développement territorial** faisant écho au Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII),
- ✓ Réussir le dialogue Région-territoires pour une **gouvernance territoriale partagée**.

Pour atteindre cette ambition, la Région a mis en place un vaste dispositif de **concertation** des territoires et de ses partenaires, avec notamment :

→ **En 2017** : une série de **séminaires de travail** rassemblant l'ensemble des élus et techniciens, partenaires de la Région pour co-construire le diagnostic et définir collectivement les enjeux et les objectifs du SRADDET.

→ **En 2018** : des **réunions territoriales** pour consolider les règles du futur SRADDET.



Ces temps forts d'échanges sont associés à la possibilité pour l'ensemble des territoires et des partenaires de la Région de faire des **contributions écrites** à deux grands moments :

→ **Entre juin et septembre 2017** : pour contribuer à l'élaboration du **RAPPORT** du SRADDET : diagnostic, enjeux, objectifs,

→ **Entre mars et avril 2018** : pour contribuer à l'écriture du **FASCICULE** du SRADDET : règles et recommandations.

L'objet de ce guide est de vous proposer un **cadre pour les contributions au RAPPORT** du SRADDET

Dans quelle logique je contribue ?

Le SRADDET a vocation à être un projet de territoire où chacun trouve sa place et contribue à la mise en œuvre d'un projet commun. En amont de toute contribution, il convient de partager ces préalables :

✓ **Penser « Région » et stratégie régionale**

Le SRADDET est un temps important d'élaboration d'une stratégie régionale d'aménagement durable et d'égalité des territoires. Il ne peut être la juxtaposition des projets des territoires (SCoT, projets d'agglomération, chartes de parcs...). L'élaboration du SRADDET est l'occasion de réfléchir ensemble au-delà de ses frontières et d'identifier les grands espaces de coopérations de demain. Il doit permettre de positionner chaque territoire dans un espace plus large, régional, national voire européen.

✓ **Penser ma stratégie locale comme une participation au projet régional**

L'élaboration du SRADDET est pour chaque territoire l'occasion de faire connaître et de hiérarchiser les atouts et les potentialités de son territoire qui contribuent à répondre aux enjeux régionaux, les menaces qui nécessitent une action régionale en cohérence avec les actions locales, les projets qui font levier pour son territoire, son bassin de coopération et la région.

Proposition de trame de contribution

Afin de garantir une homogénéité de forme et donc une meilleure exploitation des contributions, un cadre de contribution est proposé pour vous permettre de nourrir le diagnostic au travers d'approches à la fois thématique et transversale, opérationnelle et stratégique.

- ✓ **Identification de(s) structure(s) porteuse(s) de la contribution**
 - Nom(s), statut(s), personnalité(s) juridique(s)...
 - Nombre de communes, nombre d'habitants, carte du territoire...
- ✓ **Positionnement du territoire dans le contexte régional et au-delà**
 - Relations et **liens** de coopération avec les territoires environnants
 - **Echelle** de réflexion et contours géographiques de votre territoire...
 - **Enjeux** actuels et futurs du territoire (emploi, habitat, mobilités, sport, culture, santé, environnement)...
 - **Orientations**, actions ou projets en réflexion ou mis en œuvre pour répondre à ces enjeux...
 - **Projets portés par le territoire ayant un rayonnement supra-territorial voire régional**
- ✓ **Apports du territoire selon les thématiques du SRADDET**
 - **Egalité et aménagement** : organisation du territoire (armature urbaine, lien urbain-rural) et coopérations mises en place, gestion économe de l'espace (foncier), développement économique/formation, offre de services (équipements, numériques)...
 - **Transport et mobilités** : infrastructures d'intérêt régional et/ou local, intermodalité, complémentarité des modes de transports, flux de marchandises, pratiques de déplacements...
 - **Climat, air et énergie** : lutte contre le changement climatique, qualité de l'air, vulnérabilité et adaptation au changement climatique, énergie (maîtrise, économie, valorisation, production)...
 - **Biodiversité et eau** : protection des espèces, gestion des espaces, trame verte et bleue, eaux souterraines (quantité et qualité des nappes), superficielles (quantité et qualité des cours d'eau, marais, zones humides), risques inondations...
 - **Déchets** : prévention, gestion et valorisation des déchets...

Où déposer ma contribution finalisée

Le dépôt des contributions se fera de **juin à septembre 2017** pour les contributions relevant du rapport. Sur la page SRADDET du site de la Région : www.grandest.fr/sraddet

Quelles suites donnera la Région ?

La Région assurera :

- ✓ **Un traitement de l'ensemble des contributions**

Traçabilité et suivi (date de dépôt, date d'analyse, suites données dans la rédaction des documents du SRADDET...)
- ✓ **Une analyse de chacune d'elles au regard :**
 - des exigences de contenus du SRADDET et des possibilités d'intégration données par les textes de lois, réglementations, jurisprudence, et les documents de planification supérieurs,
 - des ambitions de la Région d'aboutir à une stratégie régionale partagée et commune qui dépasse la juxtaposition des projets des différents territoires,
 - de ses répercussions sur les planifications, actes et décisions des autres personnes publiques qui devront prendre en compte ou être en compatibilité avec le SRADDET.